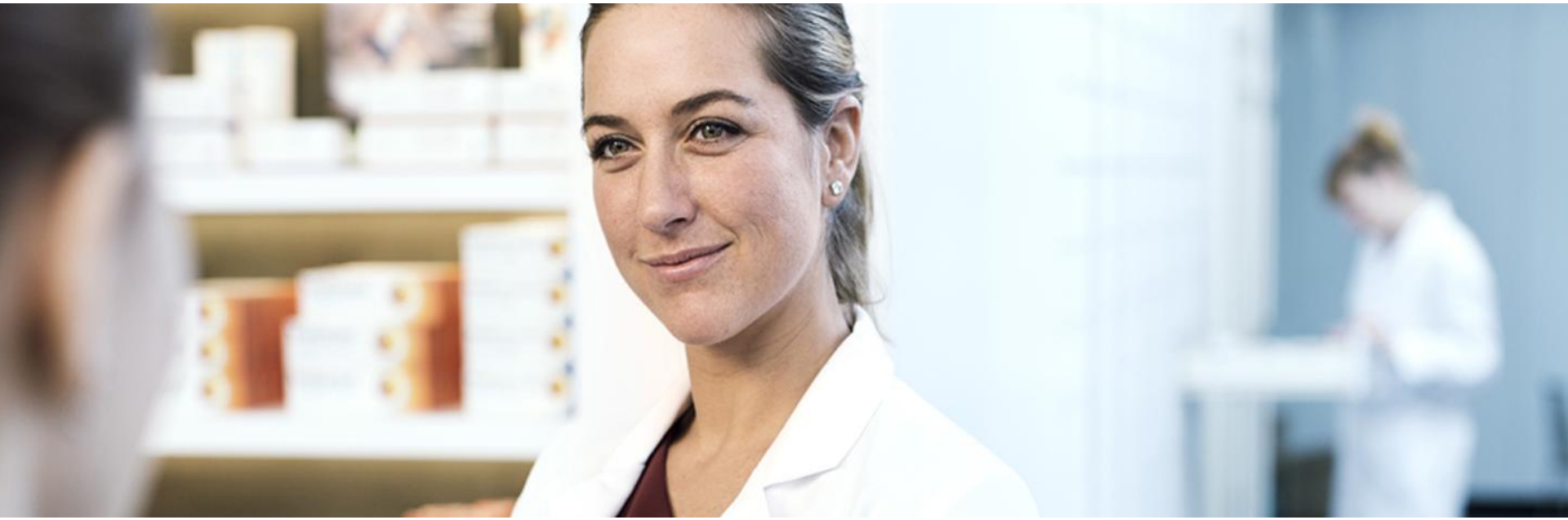


Comment reprendre une pharmacie en toute sérénité ?

- Sébastien NAIKEN
  Expert-pharma
  Banque J. Van Breda
  02/733.81.26

- Jean-Yves LEGROS
  Expert-comptable
  Fidulife
  081/25.14.12



Agenda

1/ Les points clés du financement

2/ Les types de crédit

3/ Les garanties

4/ Conclusion

1/ Les points clés du financement

1. Les compétences professionnelles du repreneur (motivation, capacité managériale, expérience)
2. La capacité de remboursement et la solvabilité du pharmacien et celle de la pharmacie
3. Effort personnel, fonds propres (intervention via association prof. / grossistes)
4. Les garanties (filet de sécurité)

La taille n'est pas un obstacle aussi longtemps que l'on paie le juste prix

2/ Les types de crédit

1. Remboursable en maximum 15 ans (parts) / 10 ans (fonds de commerce)
2. Crédits longs ⇨ Investissements liés au fonctionnement (reprise, aménagement, robot, ...)
3. Crédits courts ⇨ *Straight-loan* (liquidités de l'officine)
4. Alternative le crédit *flexi loan*

Le cadre légal est différent du crédit hypothécaire

Alternative sur mesure : le crédit flexible

Flexi Loan

- Basé sur le taux 3 mois
- Possibilité de conversion en un crédit à mensualités constantes, sans indemnités
- Possibilité de remboursement anticipé total ou partiel, sans indemnités

3/ Les garanties

Par exemple :

- L’assurance solde restant dû
- Le revenu garanti
- Le livre des parts
- …

➢ *Toujours bien vous faire expliquer les conséquences*

4/ Conclusion

L’ officine doit permettre :

- de rembourser l’emprunt et de réaliser les investissements
- de conserver/améliorer votre niveau de vie actuel
- de vous assurer la disponibilité d’un patrimoine après votre carrière professionnelle

Facteurs de réussite

- Motivation
- Bon profil de la pharmacie
- Juste prix de rachat
- Capacités managériales
- Bonne vision long terme
- Formule de crédit adaptée
- Une bonne préparation avec l'aide de spécialistes de votre secteur

Merci pour votre attention

Sébastien NAIKEN
sena@banquevanbreda.be
02/733.81.26
Jean-Yves LEGROS
jean-yves.legros@fidulife.be
081/25.14.12